



# AVIS DE RECRUTEMENT

## L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV)

*Syndicat mixte au cœur au cœur du massif alpin, à 30 minutes en voiture des plus grandes stations de ski françaises, et du Parc national de la Vanoise*

*Dans un territoire reconnu pour la qualité de son cadre de vie, offrant une grande diversité d'activités sportives, culturelles et de pleine nature,*

**recrute**

### **un instructeur du droit des sols (h/f)**

**Voie statutaire ou contractuelle - Catégorie d'emploi rédacteur ou technicien (catégorie B) ou adjoint administratif (catégorie C)**

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, établissement public porteur du SCOT et du projet de territoire, assure depuis 2015 un service d'instruction mutualisé des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes.

#### **Vos missions**

Au sein du service ADS composé de 6 personnes et sous la responsabilité du chef de service, vous serez chargé (e) de :

- **L'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme sur un secteur composé de plusieurs communes (PC, PA, PD, DP, CUb, DAET et DAAP).**
  - Vérifier la recevabilité et la complétude des dossiers dans le respect des délais et des contraintes réglementaires et juridiques.
  - Lancer les consultations appropriées et recueillir les avis des services concernés.
  - Échanger avec les élus et les agents des mairies sur les dossiers pris en charge par le service.
  - Garantir le respect de la procédure administrative de délivrance des autorisations d'urbanisme.
  - Rédiger les actes de procédures et les propositions de décision sur la base du recueil des avis et de la faisabilité réglementaire du projet.
  - Suivre l'évolution de la réglementation.
- **Assurer si besoin un rôle de conseil technique et réglementaire** auprès des administrés, des élus, des constructeurs, des pétitionnaires...
  - Réponse aux questions relevant de l'ADS.
  - Analyse de pré-projet et accompagnement des projets à enjeux.
  - Participation à des réunions sur les dossiers le nécessitant avec les élus et les porteurs de projet.
- **Participer**, de manière ponctuelle, **aux procédures d'élaboration de PLU** notamment dans l'écriture des règlements.

## Vos aptitudes et compétences

- **Savoir-faire**

- Savoir accueillir et conseiller les pétitionnaires.
- Savoir lire et analyser les documents d'urbanisme et les plans d'un projet.
- Etre capable de vérifier la conformité d'une demande d'autorisation d'urbanisme.
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels métiers (NEXT ADS).
- Savoir rédiger les actes de procédures et de décisions administratives.

- **Savoirs**

- Formation de niveau Bac +2 minimum.
- Justifier d'une expérience significative dans le domaine de l'application du droit des sols.
- Bonnes connaissances des codes de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Environnement
- Maîtrise des procédures spécifiques liées aux autorisations d'urbanisme.
- Connaître les principes de l'intégration paysagère et de la qualité architecturale des projets
- Rigueur, précision, diplomatie, qualité relationnelle, pédagogie, travail en équipe et gestion du temps de travail.
- Qualités rédactionnelles indispensables.

## Les conditions d'exercice

- Poste à temps complet, basé dans les locaux de l'APTV à Moutiers (73)
- Télétravail possible
- Déplacements ponctuels dans les communes à prévoir, permis B obligatoire
- Rémunération selon expérience,
- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle ( CDD de 3 ans renouvelable).

## Vos avantages

CNAS, Compte Epargne Temps, versement participation prévoyance sous condition

Prise de fonctions : janvier 2024

Pour des informations complémentaires, merci de contacter le 04 79 24 00 10

## Poste à pourvoir dès que possible

Les candidatures accompagnées d'un CV sont à adresser à :

**Monsieur le Président - Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise  
Maison de la Coopération Intercommunale - 133 Quai Saint Réal  
73600 MOUTIERS**

ou par courriel à [aptv@tarentaise-vanoise.fr](mailto:aptv@tarentaise-vanoise.fr)